



Castelnau le 2 Avril 2013

Après 5 jours de grève sur des revendications portant sur les conditions de travail, et d'importantes réquisitions, un protocole de fin de conflit a été établi, la direction et les syndicats ont acté les points suivant :

1/ le maintien de l'organisation des J IDE actuellement en place à Castelnau le Lez soit 1 IDE temps plein pour 4 postes plus 1 IDE temps plein supplémentaire pour 24 postes.

2/Une meilleure répartition de la charge en soins aux 7 ETP ASD sur les unités A/B/C/D de Castelnau.

Exemple : 3,5 ASD par étage avec le passage de 4 mi-temps en 5h50 sur la base du volontariat ou mise en place d'une unité lourde.

Les syndicats déplorent que le poste du quatrième ASD n'ait pas été remis.

3/l'activité des ASH sur Castelnau sera consacrée uniquement à l'environnement du soin.

De plus un groupe de travail de 6 personnes (4 soignants et 2 représentants de la direction) est mis en place afin de proposer un projet de ré internalisation de l'activité des ASH de l'entreprise extérieure et cela en 2 étapes, l'une début mai 2013 pour le pavillon, l'autre, troisième trimestre 2013 pour le mas du Rochet.

4/ La direction assure que tous les types de remplacement seront gérés en fonction des besoins des services sur l'ensemble des sites, les syndicats restent très sceptiques sur ce point qui se vérifiera dès cet été.

5/La direction a refusé une quelconque négociation sur la rémunération ou la récupération des jours de grève, néanmoins les syndicats rappellent que tout salarié disposant d'un compteur JF, REC peut se faire payer des jours, pour cela le salarié doit en faire la demande auprès de la direction.

Les syndicats CGT et FO du CHLM remercient l'ensemble des salariés qui se sont mobilisés et qui ont pu faire aboutir en partie leurs revendications

LACOSTE ERIC

(Délégué syndical CGT)

GINIBRE MARIE LAURE

(Déléguée syndicale FO)